

Questions orales

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE FAIRE CONNAÎTRE SES PROJETS

M. Gerry St. Germain (Mission-Port Moody): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La situation de l'emploi demeure critique au Canada. Nombre d'électeurs de Mission-Port Moody, comme bien d'autres habitants de la Colombie et bien des Canadiens, ont perdu leur emploi, leur maison et leur voiture. Et qui plus est, madame le Président, ils ont perdu leur dignité et leur famille en souffre.

Le ministre peut-il préciser à la Chambre comment il entend résoudre à long terme le problème du chômage et donner de l'emploi aux Canadiens qui pourront reconquérir leur dignité, et se réinsérer au sein de leur famille et de leur milieu?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue au député et je le remercie de m'avoir posé sa première question à la Chambre. J'espère que ce n'est pas la dernière et que ses questions seront aussi opportunes que celle qu'il vient tout juste de me poser.

Comme je l'ai affirmé à la Chambre hier, nous consacrons cette année près de 1.5 milliard à la création d'emplois. Je ne pense pas, et je suppose que c'est aussi l'avis du député, qu'il n'existe qu'une seule solution à la création d'emplois. Nous nous efforçons de mettre sur pied une grande variété de programmes.

Hier j'ai expliqué à la Chambre comment nous allons réaménager et renforcer différents programmes mis au point par le passé. A cet égard, le député pourra consulter la documentation qu'on a fait porter à son bureau. Si le député désire se lancer immédiatement dans la bataille, il pourrait chercher à convaincre le gouvernement de sa province de rétablir certains programmes assez importants tels que le programme de création d'emplois provisoires. De nombreux emplois ont été créés en Colombie-Britannique grâce à ces programmes mais malheureusement le gouvernement provincial les a supprimés.

● (1440)

M. St. Germain: Madame le Président, j'ai effectivement reçu la documentation sur le Programme Canada au travail. Ce programme devrait créer de dix à 20 emplois dans ma circonscription.

LA CRÉATION D'EMPLOIS À LONG TERME

M. Gerry St. Germain (Mission-Port Moody): J'ai une question supplémentaire, madame le Président. Les électeurs de ma circonscription et tout l'électorat canadien veulent savoir quand précisément—et je le répète—quand précisément le ministre mettra en vigueur des programmes à long terme. Car les programmes actuels sont des mesures provisoires, madame le Président.

Des voix: Bravo!

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, ce ne sont pas des programmes provisoires. La création de 328,000 emplois n'est pas une chose insignifiante. On ne peut parler d'une poignée d'emplois. Nous ne sommes pas demeurés les bras croisés. L'an dernier, nous sommes passés à l'action et les électeurs du député en profiteraient grandement s'il pouvait convaincre ses collègues de ne plus faire obstacle à la loi sur le tarif du Nid-de-Corbeau et de permettre à la Chambre de l'adopter . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Roberts: . . . car cette loi va créer des milliers et des milliers d'emplois en Colombie-Britannique.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ÉDUCATION

L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre n'ignore pas que la situation des jeunes Canadiens est catastrophique. Ils n'ont pas d'emploi et des milliers d'étudiants qualifiés de toutes les régions du pays se voient refuser l'accès aux établissements d'enseignement postsecondaire. Le ministre, et par lui, le gouvernement peuvent-ils songer à établir au plus tôt, de concert avec les provinces, un fonds d'urgence pour parer à cette crise nationale de l'enseignement postsecondaire afin que l'accessibilité ne devienne pas un objectif impossible à atteindre?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député n'ignore certainement pas que le gouvernement fédéral finance très généreusement l'enseignement postsecondaire. En fait, il assume, en moyenne, 55 à 60 p. 100 des coûts contre 30 p. 100 environ pour les gouvernements provinciaux. Je pense que, s'il faut augmenter les crédits, le gouvernement provincial devrait faire sa part en assumant une plus grande partie des frais.

J'ai dit qu'en dépit de notre gros déficit, nous continuerions, cette année et l'année prochaine, à accroître de 6 et 5 p. 100 notre contribution à l'éducation postsecondaire. Le député n'ignore pas que plusieurs provinces ont bloqué ou à peine augmenté leur contribution à l'enseignement postsecondaire. Je constate avec plaisir que le député se soucie autant que moi de la situation des jeunes, de leur éducation et de leur formation. J'espère que les gouvernements provinciaux entendront ses exhortations auxquelles je souscris entièrement.